

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE « PROGRAMME PACTE »

Moyennant un financement de 42 525,00 euros, la REGION LANGUEDOC ROUSSILLON a confié la mise en place de l'action de formation : « Programme Pacte » à l'Institut Consulaire de Formation de Montpellier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter au créateur ou repreneur d'entreprise, une méthodologie lui permettant d'appréhender sans difficulté les différentes étapes de la construction de son projet.
- Valider la faisabilité de son projet de reprise ou de création.
- Identifier, enrichir et/ou développer un réseau d'interlocuteurs.
- Formaliser son projet par écrit en cohérence avec les attentes des partenaires de la création et reprise d'entreprise.
- Prendre la mesure des différentes dimensions du métier de chef d'entreprise.

PUBLIC CONCERNE PAR CETTE FORMATION

- Porteurs de projet à la création ou à la reprise d'entreprise ayant un projet clairement défini.

MODALITES DE LA FORMATION

- **Forme** : Le Programme Pacte comprend **3 modules de formation autonomes** avec possibilité de suivre les 3 modules ou d'intégrer en module 2 ou 3 suivant le degré d'avancement du projet.
- **Conditions d'entrée** : Réunion d'information, dossier de candidature, entretien de sélection
- **Durée** : 175 heures (08h30-12h00/13h30-17h00) soit **25 jours en centre étalés sur 4 mois pour le cycle complet** (voir durée de chaque module au verso)
- **Lieu** : Institut Consulaire de Formation - Montpellier
- **Coût** : Gratuit car financement Conseil Régional LR

VOS CONTACTS A L'ICF MONTPELLIER

- Accueil Général - 04.67.10.25.73 - info@icf-montpellier.com
- M. André MARTINEZ - Conseiller Professionnel - 04.67.10.28.86 - amartinez@icf-montpellier.com

Comment se déroule ce cycle de formation ?

Sélection : Entretien de positionnement

Mesure de l'avancement du projet permettant d'identifier le début du parcours :
Module 1 ou 2 ou 3

MODULE 1 : MON PROJET

7 JOURS

Pré-requis : être capable de présenter son projet, ses motivations, d'avoir identifié les besoins financiers.

- | | |
|---|-----------|
| 1. Dynamique de Groupe/projet et conduite de projet | 2,5 Jours |
| 2. Capacité à entreprendre: adéquation homme/projet | 1,5 Jour |
| 3. Les composantes marketing du projet | 1 Jour |
| 4. Les composantes financières du projet | 1 Jour |

INTER-SESSION : Durée 2 semaines

Rendez-vous individuel entrée en module 2 (= pré-requis module 2) et atelier de formalisation en sous-groupes

1 Jour

Réponse sur l'adéquation homme/projet

MODULE 2 : MA BOITE A OUTILS : QUELLE FAISABILITE ?

10 JOURS

Pré-requis : présentation écrite et orale pertinente et percutante de la cohérence homme/projet

- | | |
|---|---------|
| 1. Etude de marché : concurrence, mix, démarche marketing | 4 Jours |
| 2. Démarche commerciale et politique de communication | 2 Jours |
| 3. Construction financière : les documents prévisionnels, le plan de trésorerie et le plan de financement | 2 Jours |
| 4. Approche juridique, sociale et fiscale | 1 Jour |

INTER-SESSION : Durée 2 mois

Rendez-vous individuel entrée en module 3 (pré requis-module 3) et atelier de formalisation en sous groupes

1 Jour

Réponse sur la faisabilité économique du projet

MODULE 3 : FINALISATION DE MON BUSINESS PLAN

8 JOURS

Pré-requis : présentation écrite et orale pertinente de la cohérence homme/projet et des éléments de faisabilité économique et commerciale du projet.

- | | |
|---|----------|
| 1. Statut juridique, fiscal et social, démarches administratives | 2 Jours |
| 2. Construction financière : rentabilité et coût de revient, Fonds de Roulement et Besoin en Fonds de Roulement, ratios et tableaux de bord | 3 Jours |
| 3. Finalisation de la politique commerciale et de communication | 0,5 Jour |
| 4. Formalisation, communication orale, jury de professionnels | 1,5 Jour |
| 5. Rencontre avec les acteurs de la création | 1 Jour |

Réponse sur la faisabilité financière et bouclage du business-plan

Les dates :

Modules 1 :

15 au 22 décembre 2009 + 12 ou 13 janvier 2010	Réunions d'information : 06 novembre 10h, 20 novembre 2009 14h30 Date limite dossiers de candidature : 26 novembre 2009 17h Sélection : 01 et 02 décembre 2009
--	--

02 au 09 mars 2010 + 23 ou 24 mars 2010	Réunions d'information : 15 janvier 2010 14h30, 29 janvier 2010 14h30 Date limite dossiers de candidature : 11 février 2010 17h Sélection : 18 et 19 février 2010
---	---

04 au 11 mai 2010 + 25 ou 26 mai 2010	Réunions d'information : 12 mars 2010 10h, 06 avril 2010 10h Date limite dossiers de candidature : 15 avril 2010 17h Sélection : 22 et 23 avril 2010
---	--

02 au 09 décembre 2010 + 21 ou 22 décembre 2010	Réunions d'information : 22 octobre 2010 & 05 novembre 2010 9h30 Date limite dossiers de candidature : 16 novembre 2010 17h Sélection : 18 et 19 novembre 2010
---	--

Modules 2 :

14 au 26 janvier 2010 + 01 ou 02 avril 2010	Réunions d'information : 06 novembre 10h, 20 novembre 2009 14h30 Date limite dossiers de candidature : 26 novembre 2009 17h Sélection : 01 et 02 décembre 2009
---	--

29 mars au 09 avril 2010 + 16 ou 17 juin 2010	Réunions d'information : 15 janvier 2010 14h30, 29 janvier 2010 14h30 Date limite dossiers de candidature : 11 février 2010 17h Sélection : 18 et 19 février 2010
---	---

31 mai au 10 juin 2010 + 09 ou 10 septembre 2010	Réunions d'information : 12 mars 2010 14h30, 26 mars 2010 14h30 Date limite dossiers de candidature : 15 avril 2010 17h Sélection : 22 et 23 avril 2010
--	---

Modules 3 :

06 au 14 avril 2010 + 21 avril 2010	Réunions d'information : 06 novembre 10h, 20 novembre 2009 14h30 Date limite dossiers de candidature : 26 novembre 2009 17h Sélection : 01 et 02 décembre 2009
---	--

21 au 29 juin 2010 + 08 juillet 2010	Réunions d'information : 15 janvier 2010 14h30, 29 janvier 2010 14h30 Date limite dossiers de candidature : 11 février 2010 17h Sélection : 18 et 19 février 2010
--	---

13 au 21 septembre 2010 + 30 septembre 2010	Réunions d'information : 12 mars 2010 14h30, 26 mars 2010 14h30 Date limite dossiers de candidature : 15 avril 2010 17h Sélection : 22 et 23 avril 2010
---	---